



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

## Industrie - Réunion 2 (R2)

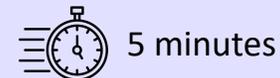
18 mars 2024

# Mot d'accueil

**Isabelle NOTTER**

Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne-Rhône-Alpes

DREETS



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

*Présentation d'Angel PRIETO – DREETS*

*Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional*

*Temps de questions réponses (10')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

*Présentation de Guillaume WEBER – DREETS*

*Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

*Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS*

*Témoignage de FIBOIS*

*Temps de questions réponses (20')*



## Conclusion et prochaines étapes (20')

*Présentation d'Angel PRIETO*

*Temps de questions réponses (10')*

*Mot de la fin*

# Contexte, objectifs de la COP et rétroplanning des travaux

## Angel PRIETO

Chef du département Entreprises, DREETS

Chargé de mission Entreprises et Innovation, SGAR

Référent France 2030 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes



# Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

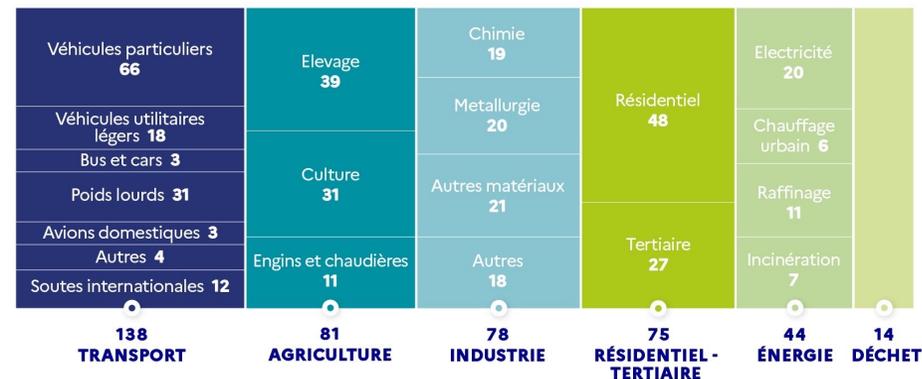
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en favorisant leur régénération.

## Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

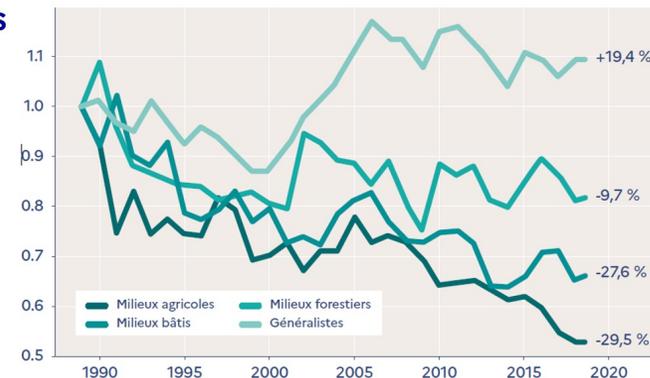
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel – hors UTCATF

## Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Sources : MNHN, OFB

# Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



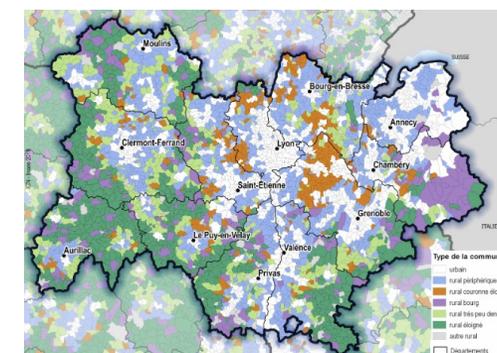
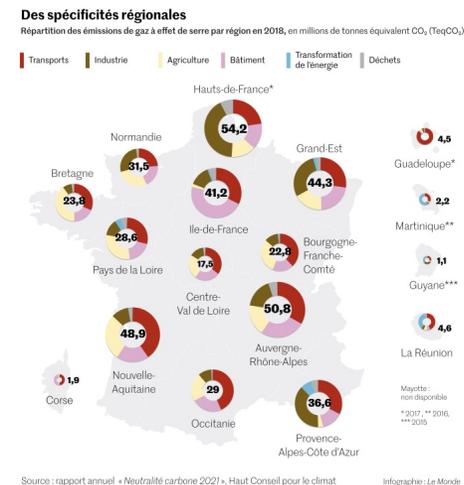
- **Un plan complet**, qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique
- **Un plan collectif**, qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien et des spécificités de chaque territoire
- **Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de créer des emplois, permettre de réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées et d'implanter de nouvelles productions sur notre sol.
- **Un plan concret**, qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP.

# Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA

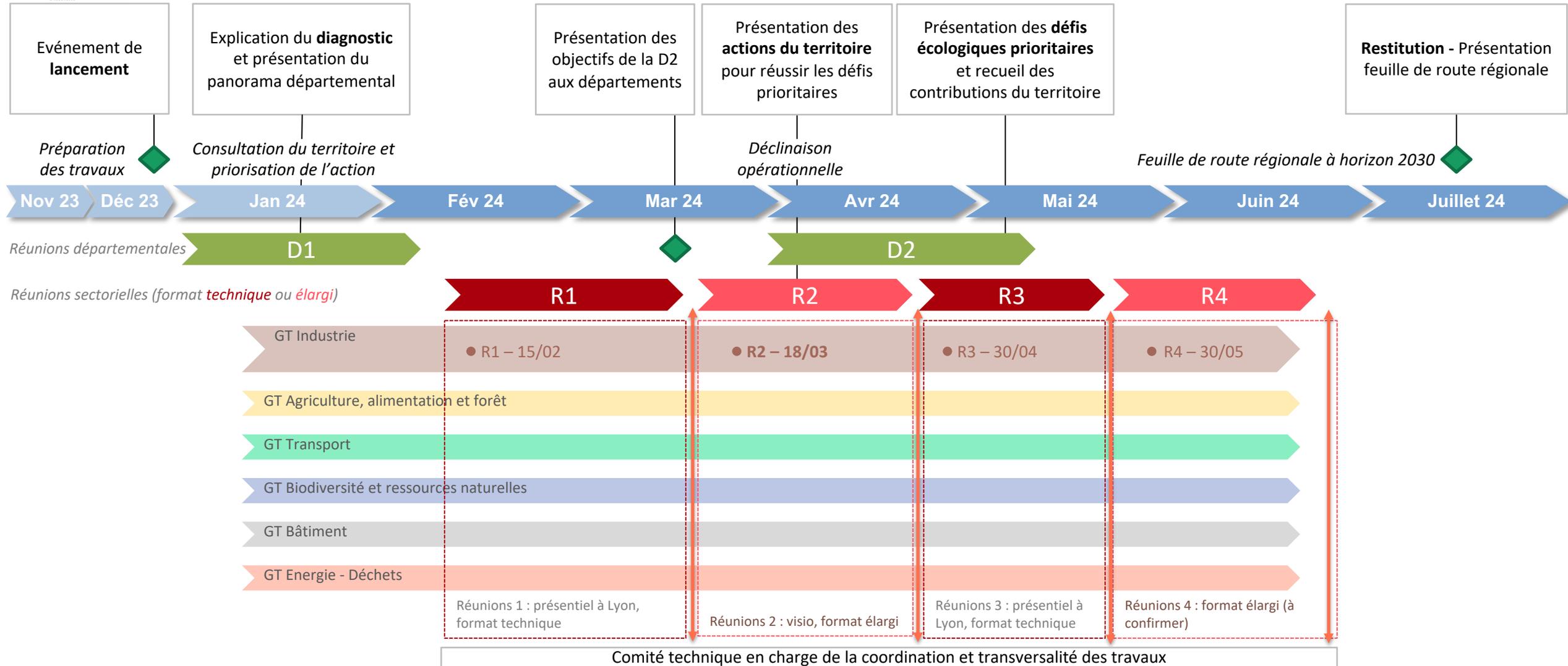
Un **enjeu d'harmonisation** des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;

Un **enjeu d'appropriation** au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;

Un **enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement** de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

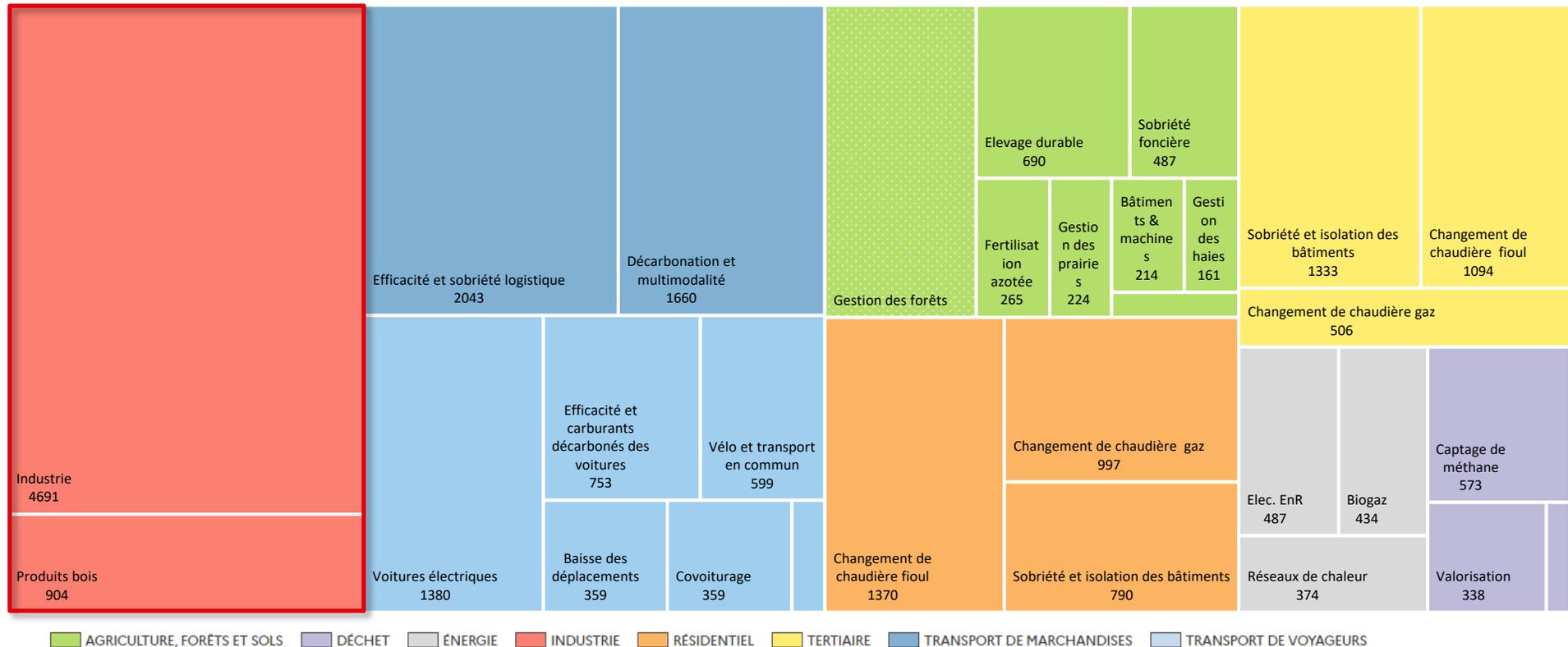


# Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



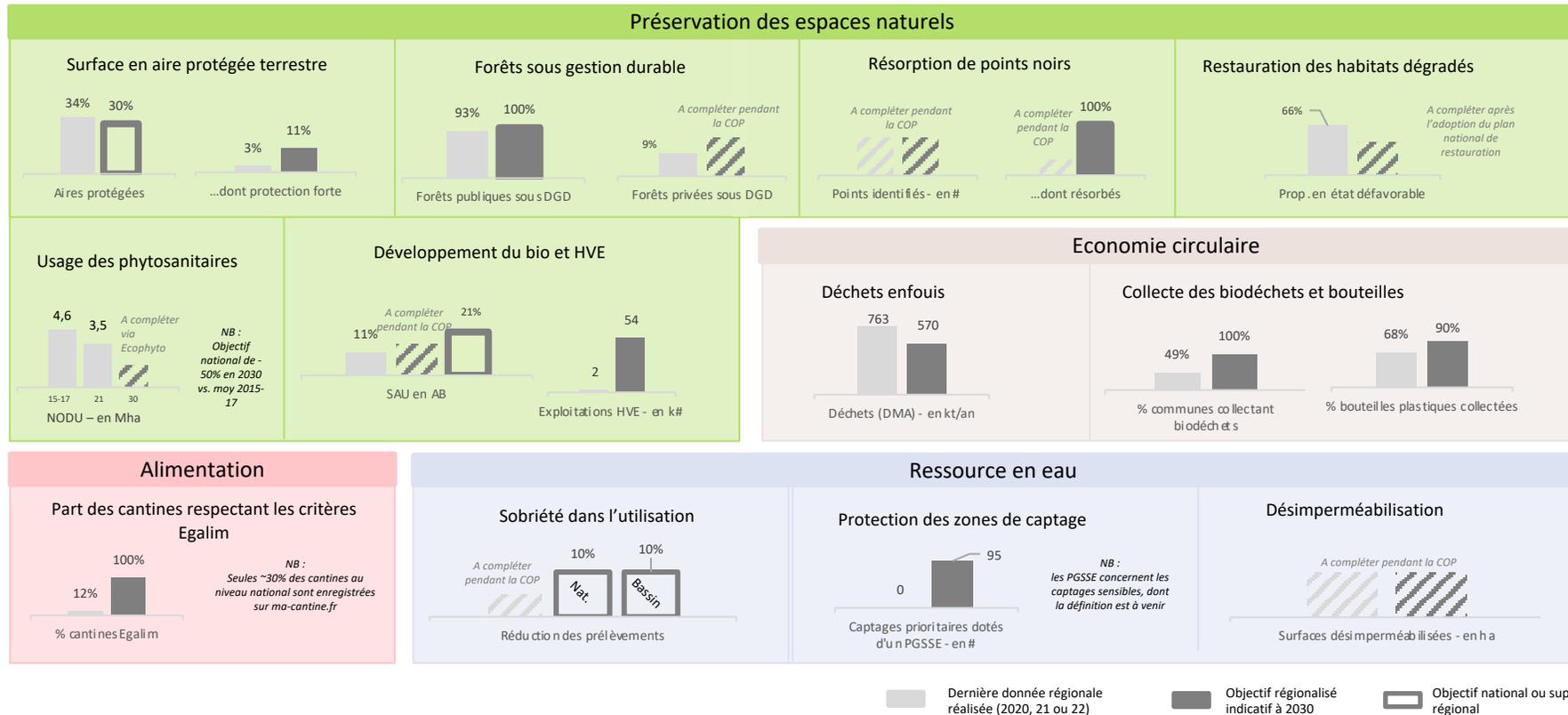
# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

## 1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur



# Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

## 2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



Le diagnostic porte sur les **43 leviers transverses** aux défis environnementaux des panoramas des leviers

Panorama des leviers de **décarbonation**

Panorama des leviers de **biodiversité et ressources**

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X		X		X
	Bus et cars décarbonés	X		X		X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Fret décarboné et multimodalité	X		X		X
	Efficacité et sobriété logistique	X				X
	Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés	X		X		X
Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X				
	Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)	X	X	X	X	X
	Changement de chaudière à fioul (tertiaire)	X				
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Energie	Electricité renouvelable	X	X	X		
	Biogaz	X	X	X		
	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
Industrie	Grands sites industriels	X	X	X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
	Produits bois	X	X	X		
Déchets	Captage de méthane dans les ISDND	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
	Prévention des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Elevage durable	X	X			X
	Gestion des forêts	X	X	X	X	
	Gestion des haies	X	X	X	X	
	Gestion des prairies	X	X	X	X	
	Pratiques stockantes	X	X		X	
	Sobriété foncière	X	X	X	X	
	Bâtiments & Machines agricoles	X				X
Espaces naturels	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surface en aire protégée		X		X	
	Forêts sous gestion durable	X	X	X	X	
	Restauration des habitats naturels		X		X	
	Réduction de l'usage des phytos		X	X		X
	Agriculture biologique et de HVE		X	X		X
Alimentation	Loi Egalim		X			X
Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau			X	X	
	Protection des zones de captage d'eau		X	X	X	
	Désimperméabilisation des sols			X	X	
Déchets	Mise en décharge	X		X		X
	Taux de collecte	X		X		X

 Leviers et enjeux majeurs  
 Leviers et enjeux associés

# Partage de la vision de la Région

**Stéphanie PERNOD**

1ère Vice-présidente, déléguée à l'économie, à la relocalisation, à la préférence régionale et au numérique



# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

*Présentation d'Angel PRIETO – DREETS*

*Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional*

*Temps de questions réponses (10')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

*Présentation de Guillaume WEBER – DREETS*

*Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

*Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS*

*Témoignage de FIBOIS*

*Temps de questions réponses (20')*



## Conclusion et prochaines étapes (20')

*Présentation d'Angel PRIETO*

*Temps de questions réponses (10')*

*Mot de la fin*

# Industrie - Présentation de l'état des lieux et des défis

**Guillaume WEBER**

Chef de projet décarbonation de l'industrie

DREETS Auvergne-Rhône-Alpes



15 minutes

# Quiz



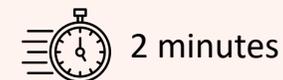
Quelle est la part de l'industrie (hors production d'énergie et gestion des déchets) dans les émissions directes de gaz à effet de serre en région Auvergne-Rhône-Alpes ?

 2 minutes

# Quiz



Quelle part des émissions totales de l'industrie représentent les 30 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre en région Auvergne-Rhône-Alpes ?

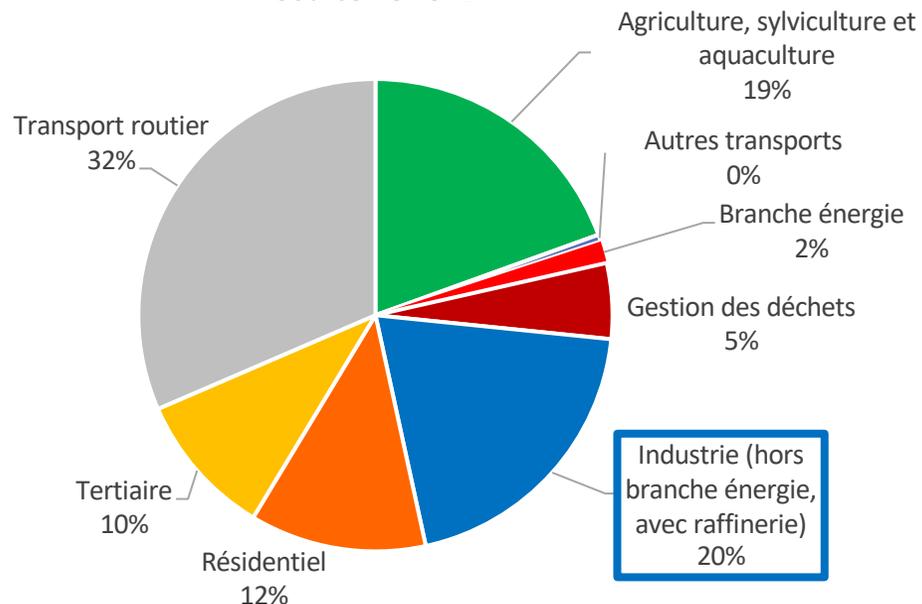


# Panorama de l'industrie de la région



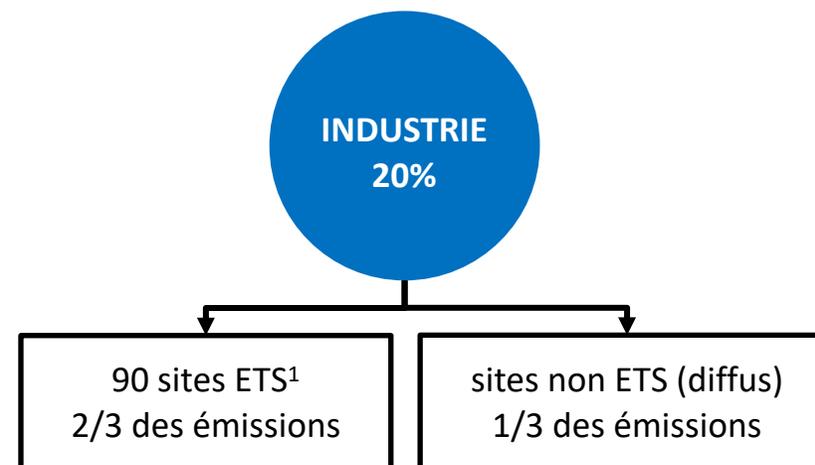
## Répartition sectorielle des émissions régionales de GES en 2021

Source : ORCAE



Le secteur industriel (hors branche énergie) en région AuRA représente environ **20% des émissions directes de gaz à effet de serre** de la région.

L'industrie régionale pèse aujourd'hui pour environ **13%** des émissions nationales industrielles de GES.



En ordre de grandeur, les **90 sites industriels ETS** régionaux représentent environ **2/3 des émissions de GES industrielles**.

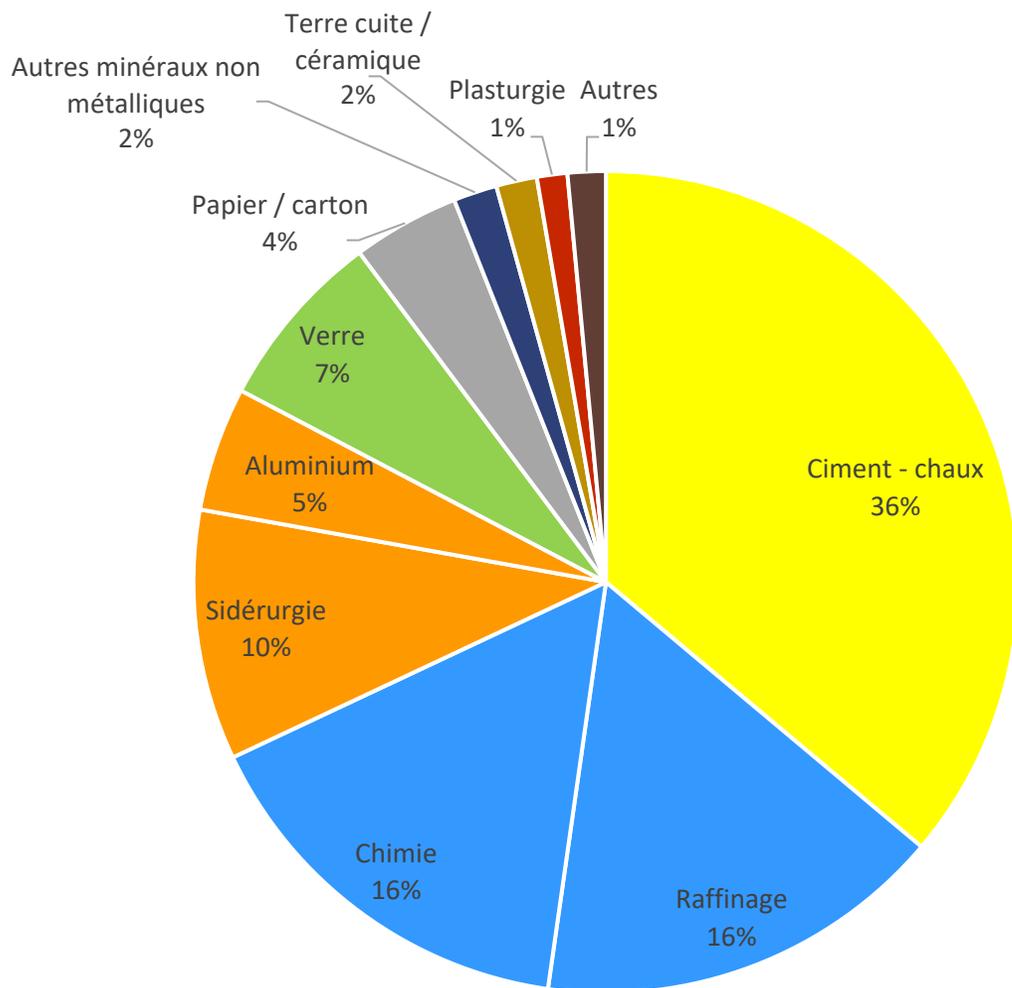
L'**industrie diffuse (sites non ETS)** représente environ **1/3 des émissions de GES**.

<sup>1</sup> sites soumis au marché carbone (ETS : Emissions Trading Scheme)

# Panorama de l'industrie de la région



Répartition sectorielle des émissions ETS de l'industrie en 2021  
(hors énergie, raffinerie Total compris)

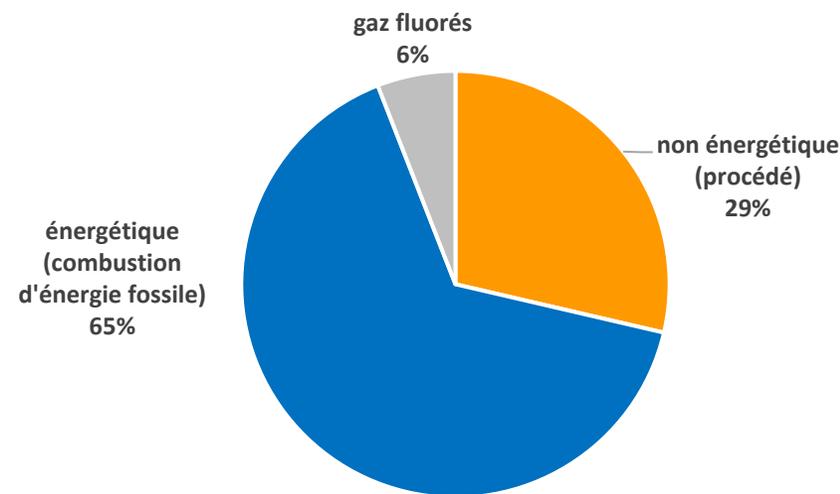


Près de **85% des émissions ETS** de l'industrie (hors branche énergie) proviennent des **3 secteurs suivants** :

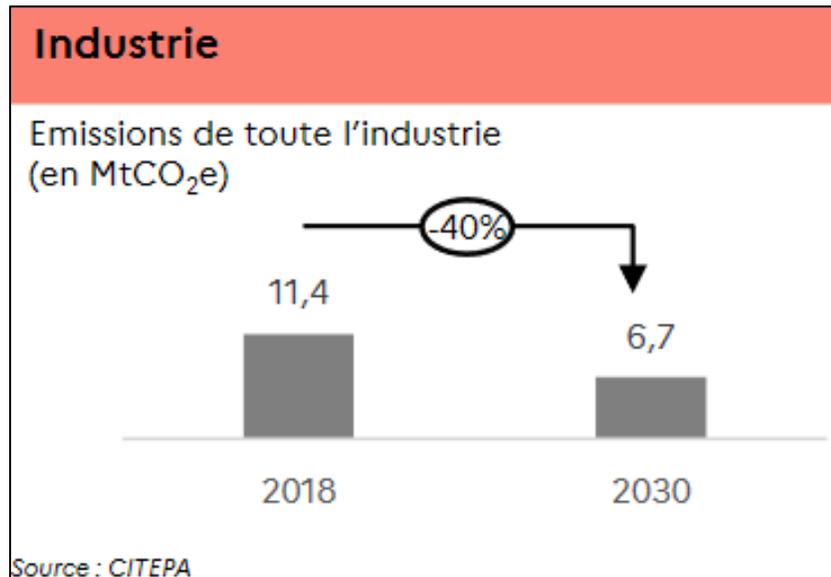
- **Ciment et matériaux de construction (36%)**
- **Chimie et raffinage (32%)**
- **Métallurgie (15%)**

Répartition des types d'émissions de GES de l'industrie en 2021 (hors énergie, raffinerie Total compris)

Source : ORCAE 2021, ETS 2021



# Objectifs de réduction des émissions de GES de l'industrie d'ici 2030

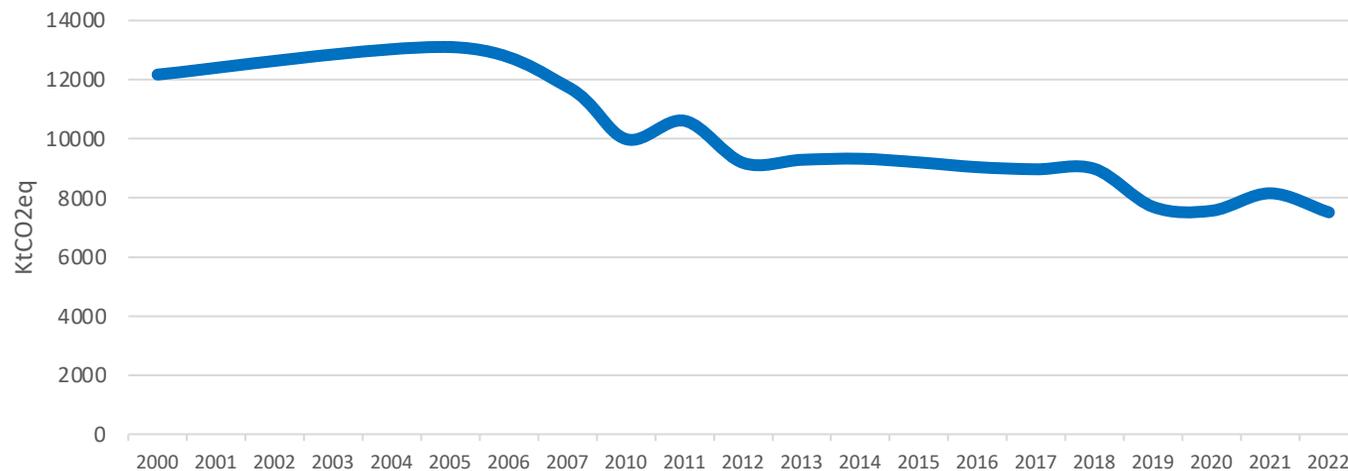


Dans le cadre de la **planification écologique** portée par le SGPE, l'Etat a fait de la décarbonation de l'industrie l'un des **chantiers opérationnels prioritaires**

**Une réduction de 40% des émissions est attendue pour l'industrie régionale en 2030** (même objectif dans toutes les régions)

## Evolution des émissions régionales de GES de l'industrie (hors production d'énergie)

Source : ORCAE



L'industrie est un **secteur historiquement en phase avec le rythme de décarbonation souhaité, qui doit accélérer**

**Evolution de l'emploi industriel en AuRA** (source : Insee) :

- entre 1975 et 2019 : **-37% (-300 000)**
- entre 2005 et 2015 : **-14%**
- **situation stable depuis 2015**

# Les leviers techniques de décarbonation de l'industrie



## 1. Modification des intrants matière

Efficacité matière : incorporation de matières premières recyclées

Développement de procédés utilisant moins d'intrants, ou de nouveaux intrants moins émissifs



## 2. Amélioration de l'efficacité énergétique

Performance énergétique des technologies et procédés

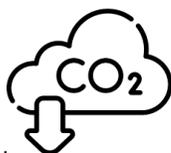
Récupération de chaleur fatale



## 3. Substitution des énergies carbonées

Substitution des combustibles fossiles par des combustibles bas carbone

Electrification de la chaleur et des procédés



## 4. Captage, Stockage et valorisation des émissions résiduelles de CO2

Concerne les émissions dites « incompressibles », levier à utiliser en dernier recours

# Les leviers économiques et réglementaires en faveur de la décarbonation de l'industrie



**Des mécanismes de marché** pour donner les signaux long terme aux investissements privés :

- **Marché européen du carbone** (concerne les sites ETS)
- **Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)**



**Des obligations réglementaires de réalisation d'un bilan d'émissions de GES et/ou d'un audit énergétique**



**Des financements directs** pour accélérer les projets de décarbonation

- France Relance : 1,2 Md€ (- 4,4 MtCO<sub>2</sub>e/an)
- France 2030 : 5,6 Md€



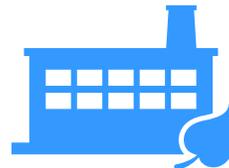
**Une planification au travers de feuilles de route de décarbonation**, concertées avec les acteurs

- Horizon 2030 : Feuilles de route « filières » (CSF)
- Horizon 2050 : Plans de transition sectoriels (ADEME)

# Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



**1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)**

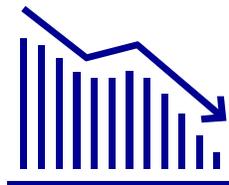


**2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation**



**3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local**

# Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



**1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)**



**2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation**

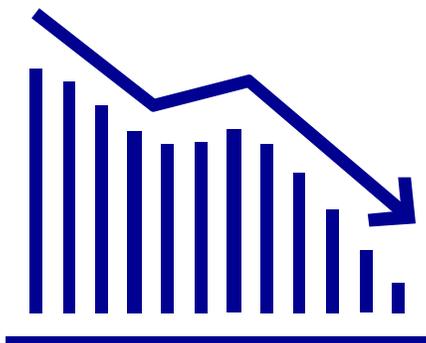


**3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local**

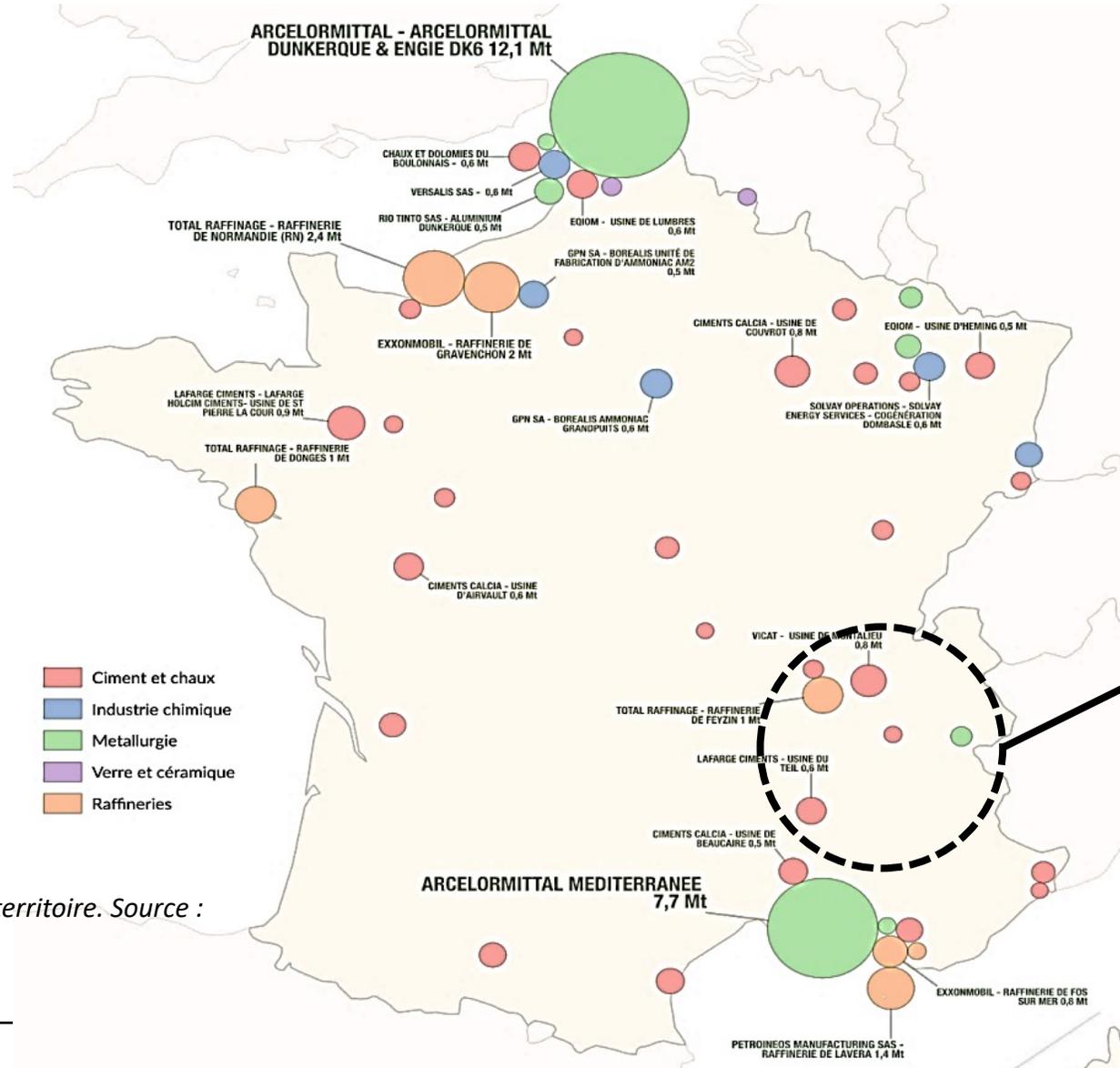
# Défi 1 : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)

## Partage de quelques actions emblématiques

- **Accompagner individuellement les 25 plus gros émetteurs régionaux de GES** (cf. slides suivantes)
- **Définir une stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de la Vallée de la Chimie : Projet DECLYC** (DECarboner LYon vallée de la Chimie), lauréat de l'appel à projets national ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) de France 2030 opéré par l'ADEME (cf. slides suivantes)
- **Renforcer le réseau électrique dans les zones industrielles** afin de permettre l'**électrification des process industriels**. Exemple : création du poste électrique « Rhôna » pour décarboner la Vallée de la Chimie
- Accompagner pour **établir l'état des lieux, simuler les prospectives et suivre l'évolution des actions adoptées**



# Les émissions industrielles sont très concentrées : 50 sites représentent plus de 50% des émissions nationales du secteur



**5 sites en Auvergne Rhône-Alpes**

*TotalEnergies Raffinerie Feyzin*  
*Vicat Montalieu*  
*Lafarge Le Teil*  
*Trimet St-Jean-de-Maurienne*  
*Lafarge Val d'Azergues*

50 sites (+ 6 raffineries) les plus émetteurs du territoire. Source : SEQE 2019.

# Ces 50 sites sont suivis par l'Etat (Direction générale des Entreprises - DGE) pour l'élaboration de feuilles de route de décarbonation

De novembre 2022 à fin 2023 : élaboration de feuilles de route de décarbonation des principaux sites industriels

Novembre 2023 : signature de Contrats de Transition Ecologique entre l'Etat et les industriels, non engageants légalement pour les industriels



## Principaux résultats de cette action :



Utilisation des hypothèses des feuilles de route pour nourrir la **planification écologique**



Engagements des industriels de **réduction des émissions de -45%** entre 2019 et 2030 (cumul 50 sites)



Identification des **principaux leviers de décarbonation** : réduction des émissions de procédés, efficacité énergétique, changement de mix énergétique et CCS



Evaluation des **consommations supplémentaires d'énergie bas-carbone** dont biomasse, électricité, CSR<sup>1</sup> et biogaz (+115 TWh)



Lancement d'un **accompagnement** vers la **concrétisation des projets de décarbonation** (soutiens publics, infrastructures, autorisations environnementales, etc.)

<sup>1</sup> Combustible solide de récupération

# Déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes

## Focus sur l'accompagnement des 25 sites les plus émetteurs



En Auvergne-Rhône-Alpes, les 5 sites déjà accompagnés par l'Etat ne **représentent qu'environ 45% des émissions ETS de l'industrie**

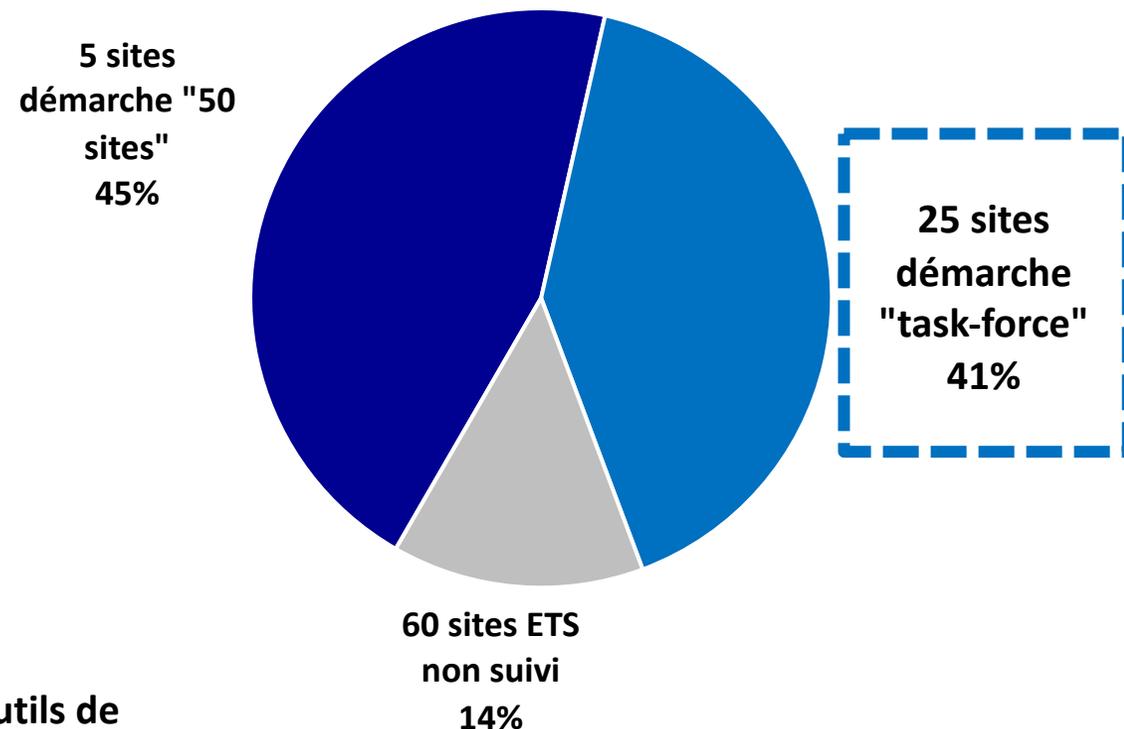


Constitution d'une **Task-force ADEME-DREETS-DREAL** pour accompagner individuellement les 25 sites émetteurs suivants

### Objectifs :

- Informer sur les dispositifs de soutien existants
- Recueillir les besoins et difficultés pour accélérer leur décarbonation
- Identifier les besoins physiques pour alimenter la planification
- Identifier les besoins de financement pour affiner la conception des outils de soutien public

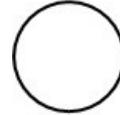
Répartition des émissions ETS de l'industrie en 2021 (hors énergie, raffinerie Total compris), selon la méthode de suivi



# Déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes

## Focus sur l'accompagnement des 25 sites les plus émetteurs

 Sites suivis au niveau national par la DGE

 25 sites industriels ciblés par la task-force

 Ciment et construction

 Chimie

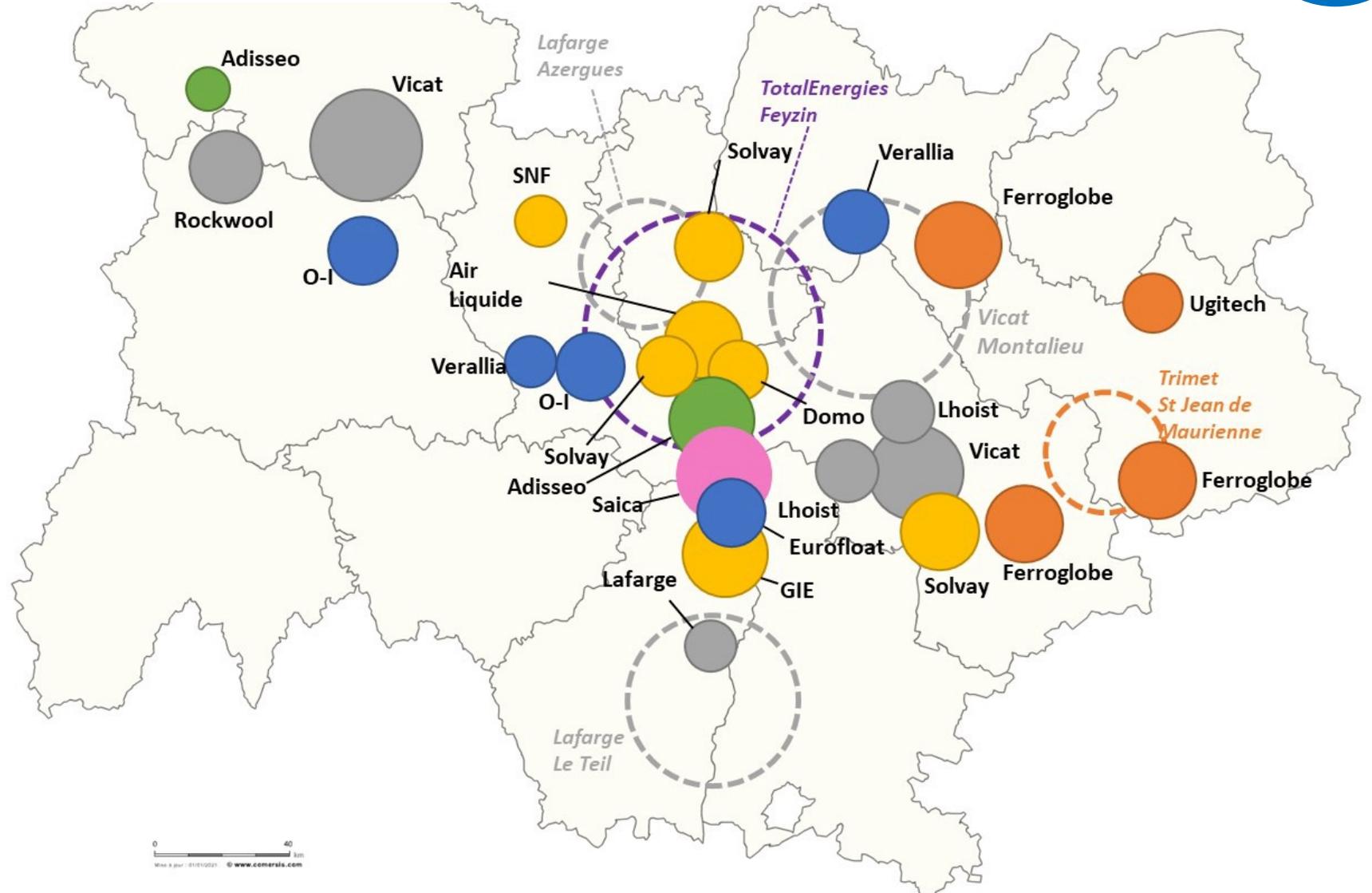
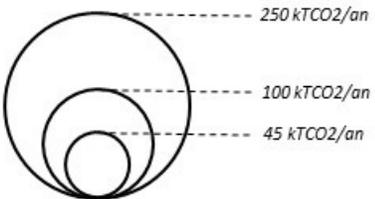
 Métallurgie

 Verre

 Agro-alimentaire

 Raffinage

 Papier



Témoignage :



**DECLYC**

Décarboner Lyon  
Vallée de la Chimie

Financé par



## Frédéric LAROCHE

Directeur général du pôle de compétitivité chimie-environnement

AXELERA



5 minutes



# DECLYC



**ADISSEO**  
A Bluestar Company



**Air Liquide**



**ARKEMA**



**DOMO**



**Elkem**



**GRTgaz**



**hynamics**  
GROUPE EDF



**ifp** Energies nouvelles



**KEM ONE**



**suez**



**SYENSQO**



**SYMBIO**  
A FAURECIA MICHELIN HYDROGEN COMPANY



**TotalEnergies**



**VICAT**



**axelera**  
ENSEMBLE CATALYSONS LES NECESSITES | Auvergne Rhône-Alpes



**MÉTROPOLE  
GRAND LYON**



**LYON  
VALLÉE  
DE LA CHIMIE**

Financé par



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**FRANCE  
2030**



**ADEME**  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



# DECLYC Carte d'identité du projet

Financé par



## Objectif :

Définir une stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ET l'empreinte environnementale de la Vallée de la Chimie et territoires limitrophes.

Emissions  
GES :  
3 Mt CO<sub>2</sub> /  
an  
(scope 1 et 2)

16  
Partenaires

Budget du  
projet :  
1 881 340 €

Aide  
octroyée :  
940 670 €

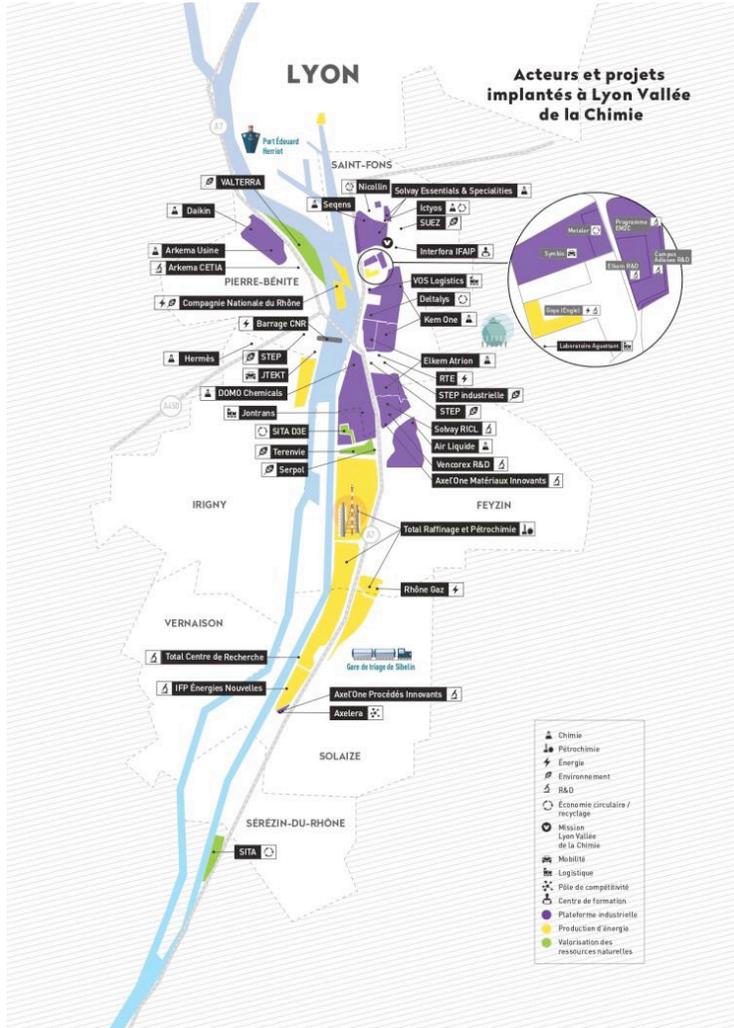
Durée :  
24 mois  
(2024-  
2026)

**Lots d'étude:** hydrogène décarboné, vapeur décarbonée, biogaz, électricité renouvelable, performance énergétique des centres de R&D, réduction de l'empreinte Eau, capture/transformation/stockage du CO<sub>2</sub>, stratégie de décarbonation, gouvernance.



# DECLYC

# contribue à l'effort National



## Carte des initiatives ZIBAC

Dunkerque

Le Havre – Port Jérôme - Rouen

Saint Nazaire

Bordeaux

Lacq

Florange

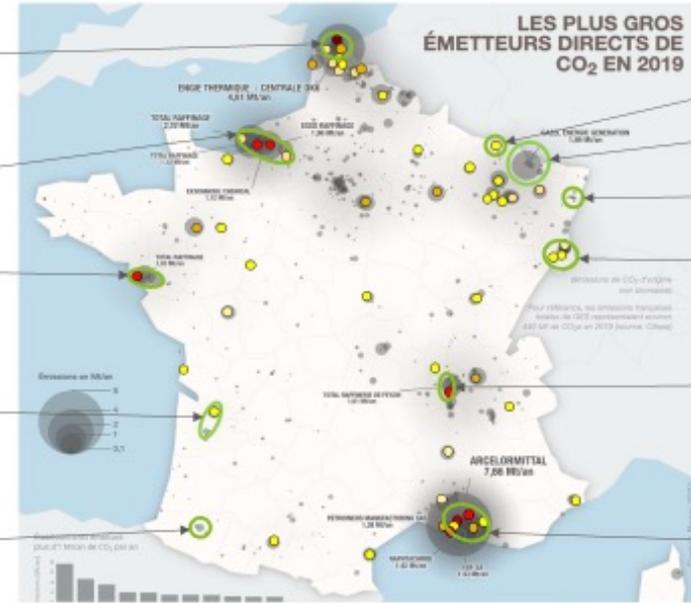
Saint Avold

Strasbourg

Chalampé

Lyon

Fos Sur Mer



- Sites des 50 plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub>
- ZIBAC Lauréates
- 1<sup>ère</sup> relèvé
- 2<sup>ème</sup> relèvé
- 3<sup>ème</sup> relèvé

Financé par

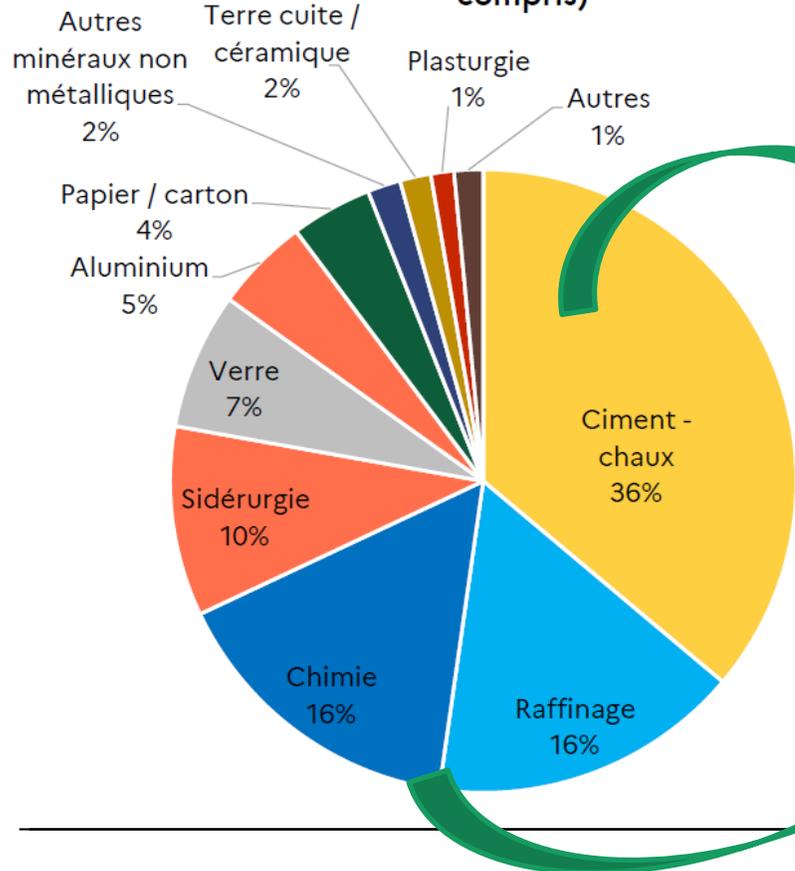




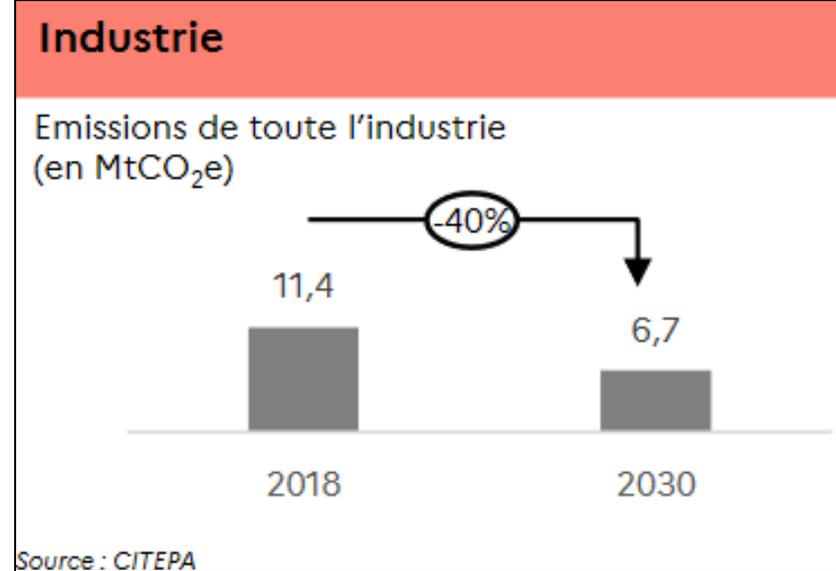
# DECLYC

## contribue à l'effort régional

Répartition sectorielle des émissions ETS de l'industrie en 2021 (hors énergie, raffinerie Total compris)



DECLYC s'attaque à 3 Mt CO<sub>2</sub> soit **25% des émissions** de l'industrie en région AURA (base 2018)

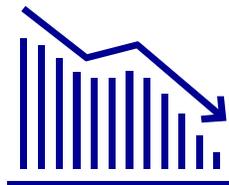


Une réduction de 40% des émissions est attendue pour l'industrie régionale en 2030 (même objectif dans toutes les régions)

# Et vous ?



# Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



**1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)**



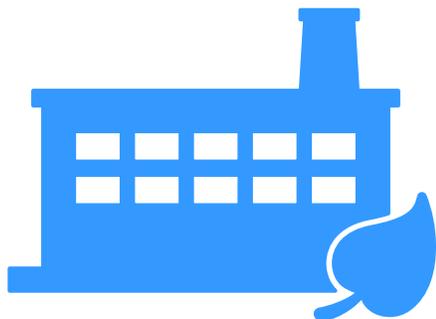
**2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation**



**3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local**

## Défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

### Partage de quelques actions emblématiques



- **Accompagner / sensibiliser les TPE/PME industrielles aux enjeux de décarbonation** (cf. slides suivantes)
- **Améliorer la connaissance des émissions du tissu diffus** (cf. slides suivantes)
- **Promouvoir l'outil d'évaluation du bilan carbone « Balance ta tonne » visant à réduire l'empreinte carbone des entreprises**
- **Sensibiliser les entreprises au dérèglement climatique via le module d'acculturation R'éveil pour inciter au passage progressif à l'action**
- **Sensibiliser les entreprises via l'organisation de webinaires**
- **Rappeler aux entreprises leurs obligations de réalisation des audits énergétiques et des BEGES**

# Témoignages :



## Camille WAIT

Chef de produit Transition Ecologique  
CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



## Antoine CHEVILLARD

Chef de projet Environnement  
CMA Auvergne-Rhône-Alpes



# Opération nationale – FT2E | CCI & CMA

FT2E est une opération nationale visant à sensibiliser et accompagner **30 000 PMI** dans leur **transition écologique** en mobilisant les capacités de contacts des réseaux **CCI** et **CMA** et les capacités de conseils et de financements de **l'ADEME** et de la **BPI**.



# Opération nationale – FT2E | CCI & CMA

	CMA	CCI	Total
Entreprises informées par courrier du ministère	1132	3628	4760
Entreprises contactées par CCI & CMA	945	3234	4179
Entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise par CCI & CMA	261	815	1076
Entreprises orientées sur un ou plusieurs dispositifs d'accompagnement par CCI & CMA	175	610	785

**A venir...**

Opération de **rappel des entreprises orientées** vers un ou plusieurs dispositifs pour **mesurer l'impact** de la campagne

# Amélioration de la connaissance des émissions du diffus



## Constat

- Les émissions du tissu diffus représentent environ 1/3 des émissions de GES du secteur industriel en AURA
- Nécessité d'avoir des données plus précises par filière pour prioriser les enjeux



## Objectif

- Pouvoir caractériser et analyser les émissions des entreprises du tissu diffus (scopes 1 et 2) par grandes filières



## Méthode

- Construction et validation d'une méthodologie (cible, périmètre, source de données...)
- S'appuyer sur l'outil de cartographie énergétique des entreprises artisanales développée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône Alpes

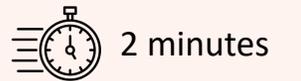


## Livrable

- Rédaction d'un état des lieux des émissions de GES (scopes 1 et 2) des entreprises du tissu diffus

Référent de l'action : CMA  
Participants : ADEME, CCI, ARAE

# Et vous ?



# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

*Présentation d'Angel PRIETO – DREETS*

*Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional*

*Temps de questions réponses (10')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

*Présentation de Guillaume WEBER – DREETS*

*Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

*Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS*

*Témoignage de FIBOIS*

*Temps de questions réponses (20')*



## Conclusion et prochaines étapes (20')

*Présentation d'Angel PRIETO*

*Temps de questions réponses (10')*

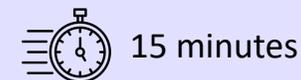
*Mot de la fin*

# Produits bois - Présentation de l'état des lieux et des défis

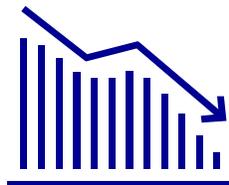
**Nathalie PRUGNIT**

Responsable filières agro-alimentaire et bois

DREETS Auvergne-Rhône-Alpes



# Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



**1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)**



**2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation**

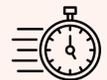


**3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local**

# Quiz



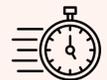
Combien de CO2 permet de stocker l'équivalent d'1 M3 de bois ?

 2 minutes

# Quiz



Au plan national, quelle est la part de la récolte de bois qui est utilisée en bois d'œuvre ?

 2 minutes

# Présentation du levier « produits bois »

## Enjeux :

Un produit bois stocke du carbone pendant toute sa durée de vie. Plus elle est longue, plus le carbone retourne tard dans l'atmosphère : 30 à 50 ans pour le bois d'œuvre, 7 ans pour le papier, négligeable pour le bois énergie.

Les produits bois constituent donc un puits de carbone.

## Constat :

Ce puits de carbone diminue en raison :

- De l'augmentation depuis 1990 de la production de produits à plus courte durée de vie (papier, carton...)
- De l'augmentation depuis 2010 de la part de la récolte destinée au bois énergie plutôt qu'au bois matériau (bois d'œuvre)
- Du changement climatique, la mortalité des arbres, leur dépérissement et les incendies (forêt)

La France est par ailleurs exportatrice de grumes et importatrice de produits transformés (meubles, bois construction).

## Cible 2030 :

Réorienter une part de la récolte vers les filières bois d'œuvre (placages, sciages) – passage de 20 à 27% de la récolte (données nationales)

## Le levier des produits bois s'appuie sur une combinaison des hypothèses suivantes :

- Augmentation de la collecte de bois, notamment pour des usages matériaux (bois d'œuvre)
- Augmentation de la part des usages à longue durée de vie
- Augmentation du recyclage des produits bois et de l'incorporation des produits recyclés dans les produits bois

## Objectifs :

- Collecter plus de bois
- Faire des produits qui durent plus longtemps, aussi bien en faisant durer plus longtemps les usages existants qu'en développant davantage des usages à longue durée de vie

# Défi 3 : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local



## Partage de quelques actions emblématiques

- **Faciliter et massifier les recours aux matériaux biosourcés** (approvisionnement local et construction)
- **Améliorer l'outil productif** pour transformer localement tous les bois issus de nos forêts
- **Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction** et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
- Initier un accord de filière sur le **traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction**

# Témoignage :



**Marinette FEUILLADE**

Déléguée générale

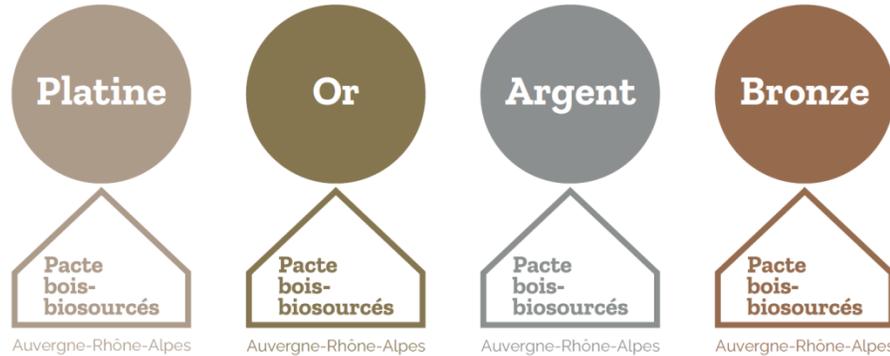
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes



# Engagements dans le pacte bois biosourcés

Les aménageurs et maîtres d'ouvrage s'engagent sur un pourcentage de leur Surface de Plancher (SdP) moyenne, en construction neuve et/ou en rénovation, intégrant des solutions bois-biosourcées

- 70% de la SdP – niveau Platine
- 40% de la SdP – niveau Or
- 20% de la SdP – niveau Argent
- 10% de la SdP – niveau Bronze



Période d'engagement : **5 ans** à partir de la date de la signature

*Prise en compte des chantiers dont l'Ordre de Service (OS Travaux) est dans cette période de 5 ans*

Volumes bois et biosourcés : **36 kg / m2 de SdP en neuf et 10 kg en rénovation**

60% bois  
certifiés et 60%  
bois français

# Pacte bois biosourcés : acteurs engagés au 18 mars 2024

	Neuf	Rénovation
3 aménageurs	260 000 m <sup>2</sup>	-
7 bailleurs sociaux	254 640 m <sup>2</sup>	227 000 m <sup>2</sup>
13 promoteurs immobiliers	548 500 m <sup>2</sup>	27 800 m <sup>2</sup>
12 collectivités	160 000 m <sup>2</sup>	145 000 m <sup>2</sup>

18 530 m<sup>3</sup> de bois soit  
18 000 tonnes de CO<sub>2</sub>  
stockées

# Pacte bois biosourcés : Perspectives

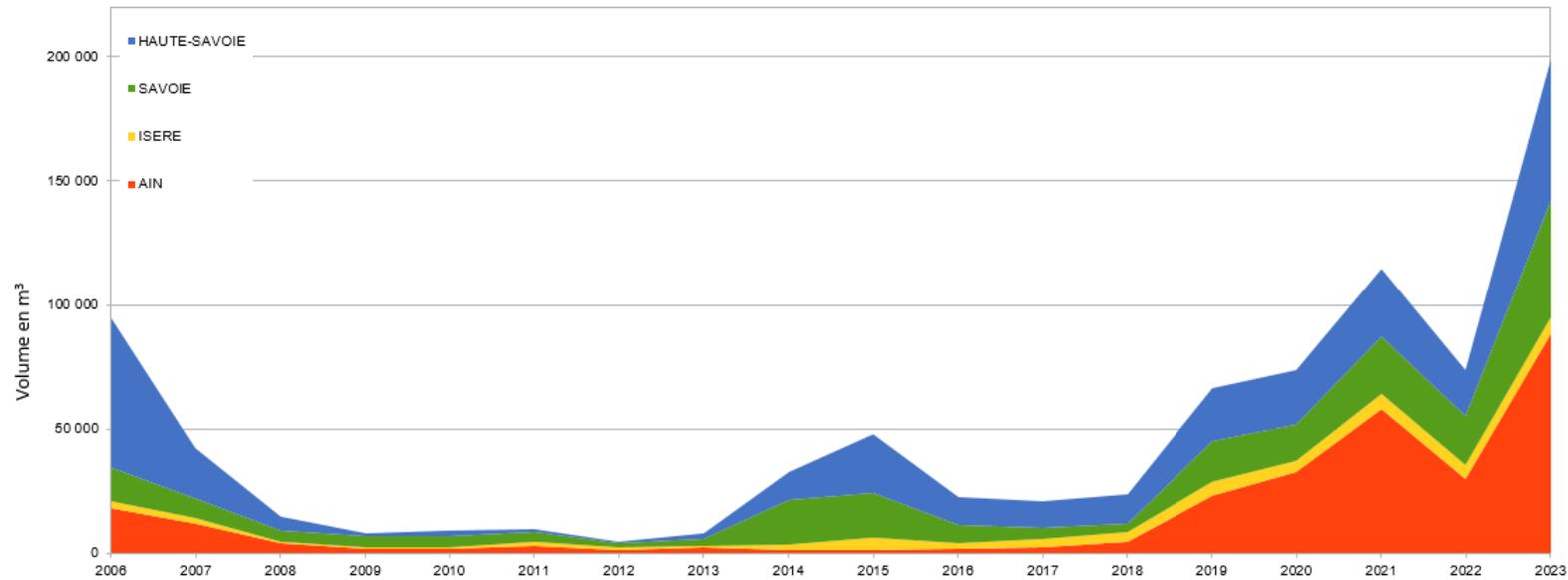
- Engager **15 nouveaux signataires** a minima, soit 50 au total
- Accroître la **part de réhabilitation** dans les surfaces engagées : de 27% à 40%

Résultats attendus :  
stocker 25 000 tonnes  
de CO<sub>2</sub> dans 26 600 m<sup>3</sup>  
de bois mis en œuvre

---

# Valoriser les bois sanitaires en cycle long

Volumes d'épicéa scolytés en forêts  
relevant du régime forestier dans les Alpes du Nord et l'Ain  
Evolution 2006 - 2023



## Objectifs :

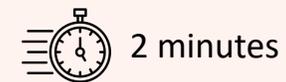
- Stocker le carbone sur le long terme dans ces bois
- Permettre à la forêt de capter davantage par son renouvellement

Constat : 200 000 m<sup>3</sup>  
de bois scolytés en  
forêts publiques en  
2023

# Valoriser les bois sanitaires en cycle long

- Produire des **références** sur ces bois sanitaires (résistances mécaniques notamment)
  - Innover pour de **nouveaux débouchés** en cycle long
  - **Promouvoir et rassurer** maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage sur l'usage et effets bénéfiques de ces usages
  - Inciter à la **récolte** et au **stockage** dans de bonnes conditions pour une valorisation optimale
-

# Et vous ?



# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Au programme de ce webinaire



## Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (25')

*Présentation d'Angel PRIETO – DREETS*

*Intervention de Stéphanie PERNOD – Conseil Régional*

*Temps de questions réponses (10')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier industrie (50')

*Présentation de Guillaume WEBER – DREETS*

*Témoignages d'AXELERA, de la CCI et CMA Auvergne-Rhône-Alpes*

*Temps de questions réponses (20')*



## Partage de l'état des lieux et des défis sur le levier produits bois (40')

*Présentation de Nathalie PRUGNIT – DREETS*

*Témoignage de FIBOIS*

*Temps de questions réponses (20')*



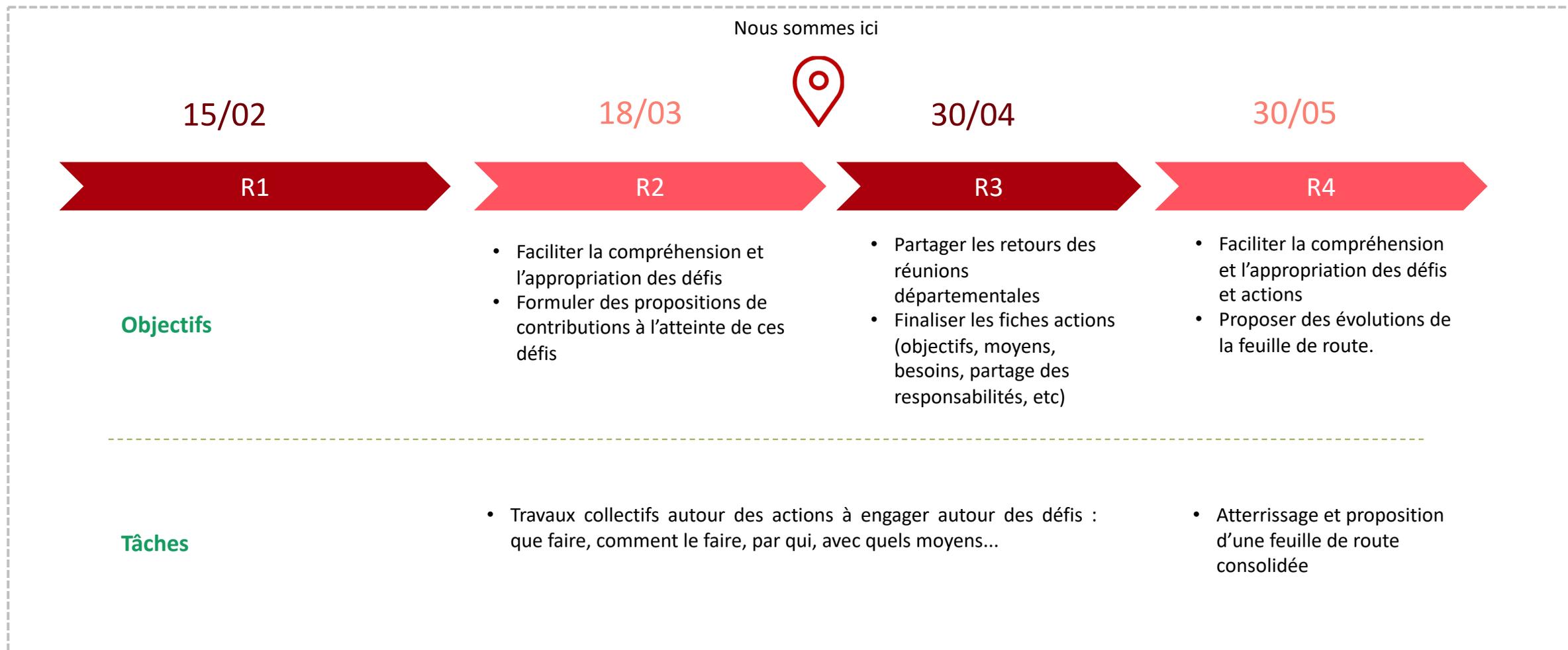
## Conclusion et prochaines étapes (20')

*Présentation d'Angel PRIETO*

*Temps de questions réponses (10')*

*Mot de la fin*

# Prochaines étapes



# [Optionnel] - Questionnaire de recueil des contributions à la feuille de route



**COP AuRA - Votre contribution à la feuille de route de transition écologique de la région**

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter votre contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur votre contribution que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs contributions, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des contributions seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : [cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr).

\* Obligatoire

**Mon identité**

1. Je représente...? \*

Sélectionnez votre réponse

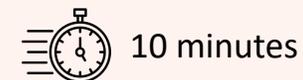
Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **contributions à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs économiques volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **contributions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

# Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions via le tchat !



# Mot de la fin

## Angel PRIETO

Chef du département Entreprises, DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Chargé de mission Entreprises et Innovation, SGAR

Référent France 2030 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

